

Un travail récompensé pour Jeunes Agriculteurs et FDSEA du Gers



Un travail récompensé pour Jeunes Agriculteurs et FDSEA du Gers

Les deux syndicats Jeunes agriculteurs 32 et FDSEA du Gers communiquent :

"Jeunes Agriculteurs du Gers et FDSEA du Gers se sont fortement mobilisés ces derniers mois en raison des difficultés que rencontre la profession agricole.

Plusieurs crises successives ont impacté les agriculteurs gersois avec un manque d'accompagnement considérable du gouvernement.

JA et FDSEA du Gers ont pointé du doigt le mal-être agricole qui s'installe dans nos campagnes mais également des grandes promesses sans perspective d'avenir.

Aussi, les syndicats ont voulu souligner l'incohérence de la PAC 2023 avec des retards considérables sur la mise en paiement pour nos agriculteurs du département.

Les deux syndicats majoritaires ont entamé un travail syndical avec les élus locaux.

Faute de solution concrète à ces crises, le réseau s'est fait entendre en réalisant des actions symboliques telles que les panneaux retournés dans la ville d'Auch et toutes les communes du département.

En ce qui concerne la crise sur l'influenza aviaire, l'Etat a réalisé des inspections de biosécurité lors de dépeuplement de site.

Les syndicats majoritaires trouvent inacceptables de tels contrôles lors de cette épreuve dont le préjudice moral pour nos éleveurs est inestimable.

Grâce à la lutte syndicale des JA du GERS et la FDSEA du Gers, Monsieur le Préfet du Gers, Laurent CARRIE, vient d'annuler ces réfections concernant nos éleveurs gersois et les indemnités viennent de leur être versées.

Grâce à des échanges poussés et revendicatifs avec Monsieur le préfet du Gers et les services de l'Etat, les deux syndicats ont obtenu l'arrêt des contrôles de bio sécurité lors de déplacements d'animaux.

La dernière victoire syndicale concerne l'indemnisation des éleveurs où l'Etat s'est engagé à verser les indemnités dans les onze jours suivant le dépôt de tout dossier complet.

La seconde crise qui touche durement nos élevages gersois est la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE).

Cette maladie, touchant environ 30% du cheptel bovin, peut entraîner de la mortalité et, dans tous les cas, nécessite des soins renforcés et une présence auprès des animaux.

Une partie des demandes de FDSEA et JA du Gers pour soutenir les élevages touchés, a été prise en compte.

En effet, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a informé la profession que les frais vétérinaires liés aux soins des animaux ainsi que les coûts liés à la mortalité seraient pris en charge par l'Etat pour les élevages reconnus foyers jusqu'au 31/12/2023.

Grâce à une pression des syndicats auprès de la DDT départementale gersoise, les paiements PAC ont été débloqués puisque 96% des dossiers d'aides découplées pouvant prétendre au paiement sont partis en paiement le 20 décembre ainsi que 96% des dossiers éligibles à l'éco-régime.

JA et FDSEA du Gers ne lâcheront pas cette pression afin que tous les dossiers avancent dans la mise en paiement comme le gouvernement l'avait annoncé.

Jeunes Agriculteurs Gers et FDSEA du Gers poursuivent le travail de fond sur nos différentes revendications afin d'accompagner au mieux nos agriculteurs dans ce contexte difficile."